

CENT-HUITIEME SEANCE DU  
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ETATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

---

Bâle, le mardi 8 février 1977 à 10 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 107e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de janvier 1977 et des premiers jours de février
  - Rapport succinct sur la concertation
  - Adoption du Rapport du Comité aux Ministres des Finances des pays de la CEE<sup>1)</sup>.
- III. Examen du Rapport No 9 du groupe d'experts présidé par M. Bastiaanse sur la situation monétaire des pays de la CEE: évolution récente et perspectives pour 1977<sup>2)</sup>.
- IV. Analyse de la 96e série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
  - Répartition des frais du secrétariat du Comité de l'année 1976<sup>3)</sup>.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

---

1) Conformément à la décision prise par le Comité en mars 1976, les Gouverneurs des banques centrales de Norvège et de Suède seront invités à participer à la discussion de ce point de l'ordre du jour.

2) Le rapport sera transmis dans les jours prochains; ainsi qu'il a été décidé par le Comité, il fera l'objet en séance d'un exposé de M. Lamfalussy.

3) Une courte note sera remise avant la séance.